L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, 5 JUIN, 1884. 57eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DÉFENDEURS DÉLINQUANTS DE TAXES [illegible] D'ORLEANS, SIXIEME [illegible]

[illegible] de l'autorité dans le susdit système pour [illegible] et les lois de l'Etat de la Louisiane, je soussigné, à la porte principale de [illegible] de la Maison de Cour où siège la Cour [illegible] District de la dite paroisse, [illegible] dans [illegible] Arrondissement, Deuxième District de [illegible] Orléans, aux heures légales, pour [illegible] commençant à 11 heures A. M. [illegible] jour de juin, A. D. 1884, et à [illegible] jour suivant, jusqu'à ce que [illegible] ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont [illegible] dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de [illegible] les dites taxes accessoires [illegible] avec les intérêts s'y [illegible] jusqu'à [illegible] taux de 6 p. cent par an, [illegible] jusqu'à [illegible] payées, et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dues par chacun pour l'[illegible] mentionné de la dite année, et la propriété foncière, assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

BAYAN, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Marengo et Constantinople, mesurant ensemble 29 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds, le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Marengo et Constance, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de [illegible].

ARMSTRONG, MME MARIE—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Opelousas, Jenny et Laurel, mesurant 50 pieds de face à la rue Opperline sur une profondeur de 100 pieds d'un côté et de 143 pieds de l'autre, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de [illegible].

ARBO, VVE ANNE—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jonas, Bordeaux et Maréchal Ney, mesurant 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 150 pieds, désignés comme lot No. 4 de l'Ilet No. 82.

ANDRE, L. L.—Taxe de 1881, montant à $3 04
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hayne, Mallebone, Octavia et autres propriétés, désigné comme l'Ilet No. 413.

ALLISON, A. F.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Une certain portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broadway, Long, Somint et Valmont, mesurant 100 pieds de face à la rue Somint sur une profondeur de 250 pieds, désignée comme une portion de l'Ilet No. 609.

ALL, MME JACOB—Taxe de 1881, montant à $9 00
Trois certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Thomas, Apollo, l'Avenue Louisiana et la rue Toledano, mesurant, ensemble, 46 pieds 6 pouces de face à la rue Apollo sur une profondeur de 110 pieds; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Apollo et Toledano, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 425.

ALLEN, MME OSCAR—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Foucher et Antoine, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 121 pieds, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 289.

BURTHE, EDMOND—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Burthesville, borné par les rues Colbert, Webster et Henri Clay, mesurant 279 par 272 pieds de face sur 290 par 289 pieds de profondeur, désigné comme l'Ilet No. 42.

BYNUM, JESSE A. VVE—Taxe de 1881, montant à $6 00
Six certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Burthesville, dans l'Ilet borné par Warren, Webster, Laurel, Webster et l'Avenue Henri Clay, les lots Nos. 4, 5, 6 et 7 mesurant 128 pieds et 4 pouces de face à l'Avenue Henri Clay, sur une profondeur de 115 pieds et 3 pouces; lot No. 10 mesurant 32 pieds de face à la rue Webster sur une profondeur de 115 pieds; le lot No. 11 fournit 32 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 109 pieds; le lot No. 12 forme l'encoignure des rues Market et Henri Clay, désignés comme les lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'Ilet No. 15.

BURRETT, E. L. E.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Bloomingdale, borné par la rue State et Hurtsville, mesure irré[illegible], désignés comme lot Nos. 121 à 150 [illegible].

BROWN, GEO. M—Taxe de 1881, montant à $3 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Bloomingdale, dans l'Ilet borné par le haut de la rue State, St. Charles et Hurtsville, mesurant ensemble 300 pieds de face à la rue State, sur une profondeur de 175 pieds, désignés comme lots Nos. 36 à 43 de l'Ilet No. [illegible].

BURKE, SUC. JNO.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Live Oak, Hickory et la ligne de Bloomingdale, mesurant 32 pieds et 4 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 186 pieds, désignée comme lot A de l'Ilet No. 23.

BLOOD, H.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Claiborne, l'Avenue Hurtsville et la rue Joseph mesurant 161 pieds de face sur 124 et 300 pieds de profondeur, désigné comme l'Ilet No. 99.

BURKE, JNO. SUC.—Taxe de 1881, montant à $2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Live Oak, Hickory et la ligne de division de Bloomingdale, mesurant 53 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds, formant l'encoignure de la rue Magazine et de la ligne de division de Bloomingdale, désigné comme lot A de l'Ilet No. 23.

BOND, JNO. H.—Taxe de 1881, montant à $5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Market, Jersey, Laurel, l'Avenue Nashville et la rue Amboise, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Amboise sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 6 forme l'encoignure des rues Amboise et Jersey, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 17.

BOWER, MME. GEO.—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Tivoli et Chalmette le divisant d'être propriété, désigné comme l'Ilet No. 158.

BURKE, PATRICK NO. 2.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Melpomène, Tivoli, Quatrième et Cinquième, désigné comme l'Ilet No. 145.

BOWLING, NICHOLAS—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadia, Broadway, Delisle et Jasper mesurant 300 pieds par 300 pieds, désigné comme l'Ilet No. 621.

BARTHE, AUGUSTE—Taxe de 1881, montant à $4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Long-St. George, l'Avenue Peters et la rue Valmont, mesurant ensemble 60 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 190 pieds, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilet No. 277.

BURRILL PIERRE—Taxe de 1881, montant à $1 80
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. George, St. André, l'avenue Peters et la rue Octavia, mesurant 25 pieds de face à la rue Octavia sur 110 pieds de profondeur, désignée comme une portion de terre de l'Ilet No. 573.

BARNETT, J. J. MME.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Ann, St. David, Delachaise et l'Avenue Louisiana, désigné comme l'Ilet No. [illegible].

BRIDGERY, JOS. VVE—Taxe de 1881, montant à $6 00
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. David, St. Patrick, Dufossat et Valmont, mesurant 36 pieds 10 pouces de face à la rue St. David, sur 64 pieds 6 pouces à la rue St. Patrick, et 36 pieds à la rue Dufossat, désigné comme la moitié de l'Ilet No. 530.

BELL, ANNA MME—Taxe de 1881, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Apollo, Marengo et Constantinople, mesurant ensemble 29 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Marengo et St. Charles, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 266.

BROWN, MME MARIE—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Opelousas, Jenny et Laurel, mesurant 50 pieds de face à la rue Opperline sur une profondeur de 100 pieds d'un côté et de 143 pieds de l'autre, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 146.

BIRO, VVE ANNE—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jonas, Bordeaux et Maréchal Ney, mesurant 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 150 pieds, désignés comme lot No. 4 de l'Ilet No. 82.

ANDRE, L. L.—Taxe de 1881, montant à $3 04
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hayne, Mallebone, Octavia et autres propriétés, désigné comme l'Ilet No. 413.

ALLISON, A. F.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Une certain portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broadway, Long, Somint et Valmont, mesurant 100 pieds de face à la rue Somint sur une profondeur de 250 pieds, désignée comme une portion de l'Ilet No. 609.

ALL, MME JACOB—Taxe de 1881, montant à $9 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Thomas, Apollo, l'Avenue Louisiana et la rue Toledano, mesurant, ensemble, 46 pieds 6 pouces de face à la rue Apollo sur une profondeur de 110 pieds; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Apollo et Toledano, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 425.

ALLEN, MME OSCAR—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Foucher et Antoine, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 121 pieds, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 289.

BURTHE, EDMOND—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Burthesville, borné par les rues Colbert, Webster et Henri Clay, mesurant 279 par 272 pieds de face sur 290 par 289 pieds de profondeur, désigné comme l'Ilet No. 42.

BYNUM, JESSE A. VVE—Taxe de 1881, montant à $6 00
Six certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Burthesville, dans l'Ilet borné par Warren, Webster, Laurel, Webster et l'Avenue Henri Clay, les lots Nos. 4, 5, 6 et 7 mesurant 128 pieds et 4 pouces de face à l'Avenue Henri Clay, sur une profondeur de 115 pieds et 3 pouces; lot No. 10 mesurant 32 pieds de face à la rue Webster sur une profondeur de 115 pieds; le lot No. 11 fournit 32 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 109 pieds; le lot No. 12 forme l'encoignure des rues Market et Henri Clay, désignés comme les lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'Ilet No. 15.

BURRETT, E. L. E.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Bloomingdale, borné par la rue State et Hurtsville, mesure irré[illegible], désignés comme lot Nos. 121 à 150 [illegible].

BROWN, GEO. M—Taxe de 1881, montant à $3 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Bloomingdale, dans l'Ilet borné par le haut de la rue State, St. Charles et Hurtsville, mesurant ensemble 300 pieds de face à la rue State, sur une profondeur de 175 pieds, désignés comme lots Nos. 36 à 43 de l'Ilet No. [illegible].

BURKE, SUC. JNO.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Live Oak, Hickory et la ligne de Bloomingdale, mesurant 32 pieds et 4 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 186 pieds, désignée comme lot A de l'Ilet No. 23.

BLOOD, H.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Claiborne, l'Avenue Hurtsville et la rue Joseph mesurant 161 pieds de face sur 124 et 300 pieds de profondeur, désigné comme l'Ilet No. 99.

BURKE, JNO. SUC.—Taxe de 1881, montant à $2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Live Oak, Hickory et la ligne de division de Bloomingdale, mesurant 53 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds, formant l'encoignure de la rue Magazine et de la ligne de division de Bloomingdale, désigné comme lot A de l'Ilet No. 23.

BOND, JNO. H.—Taxe de 1881, montant à $5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Market, Jersey, Laurel, l'Avenue Nashville et la rue Amboise, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Amboise sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 6 forme l'encoignure des rues Amboise et Jersey, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 17.

BOWER, MME. GEO.—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Tivoli et Chalmette le divisant d'être propriété, désigné comme l'Ilet No. 158.

BURKE, PATRICK NO. 2.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Melpomène, Tivoli, Quatrième et Cinquième, désigné comme l'Ilet No. 145.

BROWN, FORETTA—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Market, Chestnut, Broad et la propriété Foucher, mesurant 23 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 115 pieds et formant l'encoignure des rues Chestnut et Market, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 17.

BIVER, MARIA F.—Taxe de 1881, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Long-St. George, l'Avenue Peters et la rue Valmont, mesurant ensemble 60 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 190 pieds, désignées comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilet No. 277.

BURRILL PIERRE—Taxe de 1881, montant à $1 80
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. George, St. André, l'avenue Peters et la rue Octavia, mesurant 25 pieds de face à la rue Octavia sur 110 pieds de profondeur, désignée comme une portion de terre de l'Ilet No. 573.

BARNETT, J. J. MME.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pitt, Tournoire, Pin et la ligne du bas, mesurant 24 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 18, à Greenville.

CHIAPELLA, HENRI—Taxe de 1881, montant à $11 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, l'avenue Henri Clay et Calhoun, mesurant 24 pieds de face d'un côté et 25 pieds de l'autre sur une profondeur de 200 pieds, désigné comme lots Nos. 1 à 26 de l'Ilet No. 41 Hurtsville.

CHIAPELLA, HENRI—Taxe de 1881, montant à $7 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Prytania, Pitt, Henri Clay et Calhoun, mesurant 24 pieds de face d'un côté et 25 pieds de l'autre sur une profondeur de 200 pieds, désigné comme lots Nos. 1 à 26 de l'Ilet No. 41, Hurtsville.

COFFEY, MME EUPH.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Live Oak, Calhoun et sue. Foucher mesurant 13 pieds de face à la rue Laurel sur 135 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Live Oak et Calhoun, désignée comme l'Ilet No. 21.

CONDON, MICHAEL.—Taxe de 1881—Taxe de 1881, montant à 50c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 123, Hurtsville.

CONDON, MICHAEL—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rice, South, Joseph et State, mesurant 31 pieds de face d'un côté et 35 pieds de l'autre, sur une profondeur de 300 pieds, désigné comme l'Ilet No. 122, Hurtsville.

CONDON, MICHAEL—Taxe de 1881 montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Mintaze, la ligne de Bloomingdale et l'avenue Nashville, mesurant 280 pieds de face à la rue Hopkins sur une profondeur de 300 pieds, désigné comme l'Ilet No. 106, Hurtsville.

CHRISTIAN, P. J.—Taxe de 1881 montant à $3 60
Dix sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Calypso, Perrier, Joseph et Arabella, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 de l'Ilet No. 42, (Hurtsville).

BIENVENU, P. O.—Taxe de 1881, montant à $17 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Camp, Cadiz et Valence, mesurant 60 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilet No. 254.

BELL, M.—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Camp, Constantinople et Marengo, mesurant 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 227.

BILGERY, JOS.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Marengo, Constance et Milan, mesurant 29 pieds chaque de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur, désignés comme lots Nos. 23, 22 et 24 de l'Ilet No. 266; le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Marengo et Constance.

BAYER, A.—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Delisle, Jersey et Dufossat, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 126.

BASSIMIR, HENRI—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Laurel, Fischer et Delachaise, mesurant 20 pieds 7 pouces de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 131 pieds d'un côté et de 125 pieds de l'autre côté, désigné comme lot No. 37 des lots Nos. 104, 105, 106 et 107.

CLAY, JOHN R.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Plaquemine, Chesnut et Jena, les lots Nos. 8 et 9 mesurant, chacun, 28 pieds de face à l'Avenue Napoléon sur une profondeur de 118 pieds, le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de 127 pieds; le dit lot No. 8 forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et la rue Plaquemine, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 280.

CHRISTIAN, MME PAUL J.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Plaquemine, Chesnut et Berlin, le lot No. 7 mesure 21 pieds de face à l'Avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 8 mesure 30 pieds de face à l'Avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds; le lot de la moitié du lot No. 9 mesure 15 pieds de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de 60 pieds, le dit lot No. 9 forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et la rue Plaquemine, désignés comme lots Nos. 7 et 8 et la moitié du lot No. 9 de l'Ilet No. 289.

CATHOLIQUE, EGLISE—Taxe de 1881 montant à $12 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, l'avenue Henri Clay et Calhoun, mesurant 24 pieds de face d'un côté et 25 pieds de l'autre sur une profondeur de 200 pieds, désigné comme lots Nos. 1 à 26 de l'Ilet No. 41 Hurtsville.

CHIAPELLA, HENRI—Taxe de 1881 montant à $7 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Prytania, Pitt, Henri Clay et Webster, mesurant 24 pieds de face d'un côté et 25 pieds de l'autre sur une profondeur de 200 pieds, désigné comme lots Nos. 1 à 26 de l'Ilet No. 41, Hurtsville.

CHRISTIAN, MME PAUL J.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Camp, Chesnut et Valmont, les lots Nos. 1 à 6 mesurant, chacun, 30 et 31 pieds de face à la rue Leontine sur une profondeur de 120 pieds, et les lots Nos. 9 et 10 mesurant ensemble 56 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds, désignés comme lots Nos. 1 à 6 et 9 et 10 de l'Ilet No. 250.

COFFEY, MME K.—Taxe de 1881 montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Bellecastle, Constance et Dufossat, mesurant 30 pieds de face à la rue Magazine, sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magazine et Bellecastle, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 123.

CARAMBAT, B.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Delachaise, Jersey et l'avenue Louisiana, mesurant, ensemble 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 65 pieds, désignées comme lot No. 9 et une partie du lot No. 8 de l'Ilet No. 158.

CESTAC, H. No. 2.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Delachaise, Jersey et l'avenue Louisiana; le lot No. 8 mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds, le lot No. 4 mesurant 32 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds, le lot No. 3 mesurant 32 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds, le lot No. 2 mesurant 32 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds et les lots Nos. 1 et 7 de l'Ilet No. 158.

CANNONO, HUGH—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Bellecastle et Dufossat, mesurant, ensemble 45 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds, désigné comme lot No. 14 et une portion du lot No. 13 de l'Ilet No. 136.

COFFEY, MME E.—Taxe de 1881, montant à $9 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, Chippewa, Delachaise et l'avenue Louisiana, mesurant 32 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 124 pieds, désigné comme lot No. 102.

CONCOMMON, P.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amélie Water et Peniston, mesurant ensemble 50 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilet No. 93.

DAVIS, MME. L. ET H.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par le chemin Public, sud les rues Front, Walmont et la propriété Foucher de face à la rue Camp mesurant 30 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 1 à 4 mesurant ensemble 240 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 5 à 14 mesurant ensemble 240 pieds, désignés comme lots Nos. 15 et 16 mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 120 pieds; désignés comme lots Nos. 6 à 16 de l'Ilet No. 4 Greenville.

DEASCOVICH, MICHEL—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Peters, Henry Clay et Edmond mesurant 20 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme l'Ilet No. 176, Burthesville.

DE PHELPS, ISABEL C.—Taxe 1881 montant à $1 50
Six certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Long St. George, l'avenue Peters et la rue Valmont, mesurant, ensemble 157 pieds de face à la rue Long sur 121 pieds de profondeur le lot No. 12 formant l'encoignure des rues Long et Valmont désignés comme lots Nos. 11 à 16 de l'Ilet No. 277.

DOERR, SUC. ADAM—Taxe de 1881, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Laurel, Jersey et Delachaise; le dit lot No. 1 mesure 41 pieds et 4 pouces de face à la rue Jersey sur une profondeur de 124 pieds, le dit lot No. 2 mesure 41 pieds et 4 pouces de face à la rue Jersey sur une profondeur de 124 pieds; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Jersey et Octavie, désignée comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 131.

DOERR, SUC. ADAM,—Taxe de 1881, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Cadiz et Jena, mesurant, chaque, 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 2 mesure 41 pieds et 4 pouces de face à la rue Jersey sur une profondeur de 124 pieds; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Jersey et Octavie, désignée comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 131.

DOERR, SUC. ADAM,—Taxe de 1881, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Cadiz et Jena, mesurant, chaque, 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 2 mesure 41 pieds et 4 pouces de face à la rue Jersey sur une profondeur de 124 pieds; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Jersey et Octavie, désignée comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 131.

DAVIS, VALENTINE.—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Oliver, Chesnut, Broadway et Wolf, mesurant 15 pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 50 pieds, le dit quart du lot No. 5 forme l'encoignure des rues Broadway et Oliver, désigné comme un quart du lot No. 5 de l'Ilet No. 37.

DOMINIQUE, E.—Taxe de 1881, mont